



Canada : Enfant à bord ? Cigarette dehors !

Rubrique : actualités - Date : jeudi 6 mars 2008

L'Ontario interdira la cigarette dans les voitures lorsque des enfants sont à bord. Un projet de loi en ce sens sera présenté par le gouvernement libéral lors de la reprise des travaux à l'Assemblée législative, le 17 mars.

Le premier ministre Dalton McGuinty, qui s'était montré tiède lorsque l'idée d'interdire la cigarette en voiture a surgi cet automne, s'est laissé convaincre par le député de Sault-Sainte-Marie, David Oraziotti.

« Je cherchais un équilibre entre les droits des personnes d'exercer leur liberté personnelle et notre responsabilité, en tant que société, de protéger la santé de nos enfants », a expliqué le premier ministre mercredi.

M. McGuinty a peut-être également été influencé par les sondages commandés par le Parti libéral de l'Ontario, qui ont démontré que 66 % des fumeurs sont d'accord avec l'interdiction de la cigarette au volant lorsque des enfants sont à bord.

La province n'a pas l'intention de pousser la démarche plus loin, en interdisant la cigarette dans les maisons, par exemple. La fumée secondaire dans les automobiles est 60 fois plus dommageable que celle dans les maisons, mentionne le gouvernement McGuinty.

« Nous allons continuer à envoyer le message aux parents : Si vous voulez fumer, sortez donc de la maison ! Fumez dehors ! C'est la meilleure chose qu'on puisse faire pour protéger la santé de nos enfants. - Dalton McGuinty »

Le gouvernement peut déjà compter sur l'appui du NPD. Le parti votera pour le projet de loi, bien qu'il y décèle des faiblesses. Les néo-démocrates auraient voulu la mise sur pied d'une campagne de sensibilisation pour prévenir les conducteurs qui fument lorsqu'ils sont seuls au volant que la fumée secondaire reste dans les sièges, ce qui est aussi dommageable pour santé des enfants.

Plusieurs des provinces et États qui ont adopté des lois interdisant la cigarette au volant en présence d'enfant ont lancé de telles campagnes.